



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

AVIS PUBLIC

CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1349-2023 :

MODIFIANT LES OUVRAGES ASSUJETTIS AU PIIA DANS LES SECTEURS DU
CENTRE-VILLE ET DE LA ZONE RD

Aux personnes et aux organismes intéressés par le projet de règlement mentionné en titre.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit:

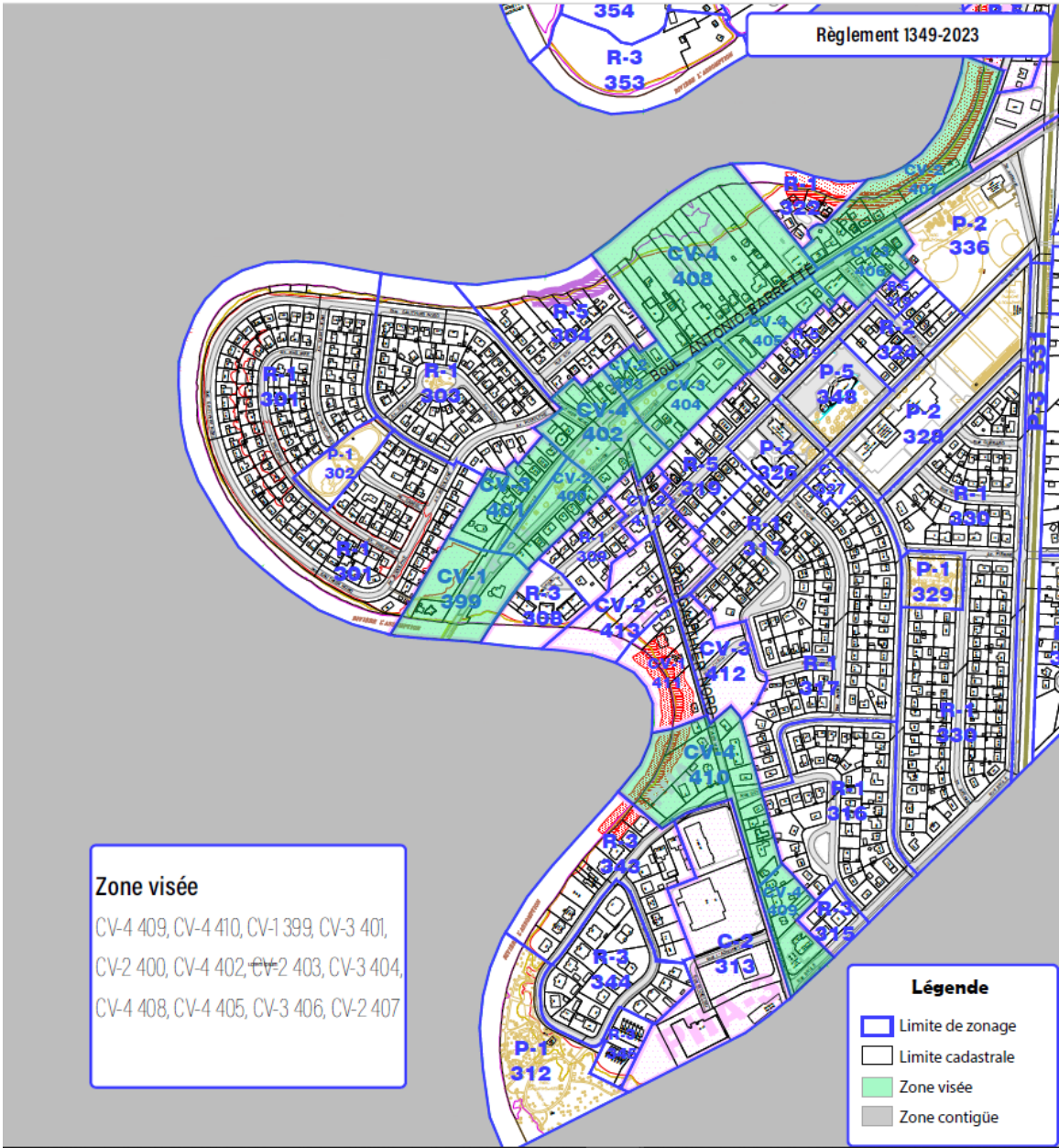
Lors de la séance ordinaire tenue le 15 mai 2023, le conseil de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a adopté le projet de règlement numéro 1349-2023 modifiant les ouvrages assujettis au PIIA dans les secteurs du centre-ville et de la zone RD.

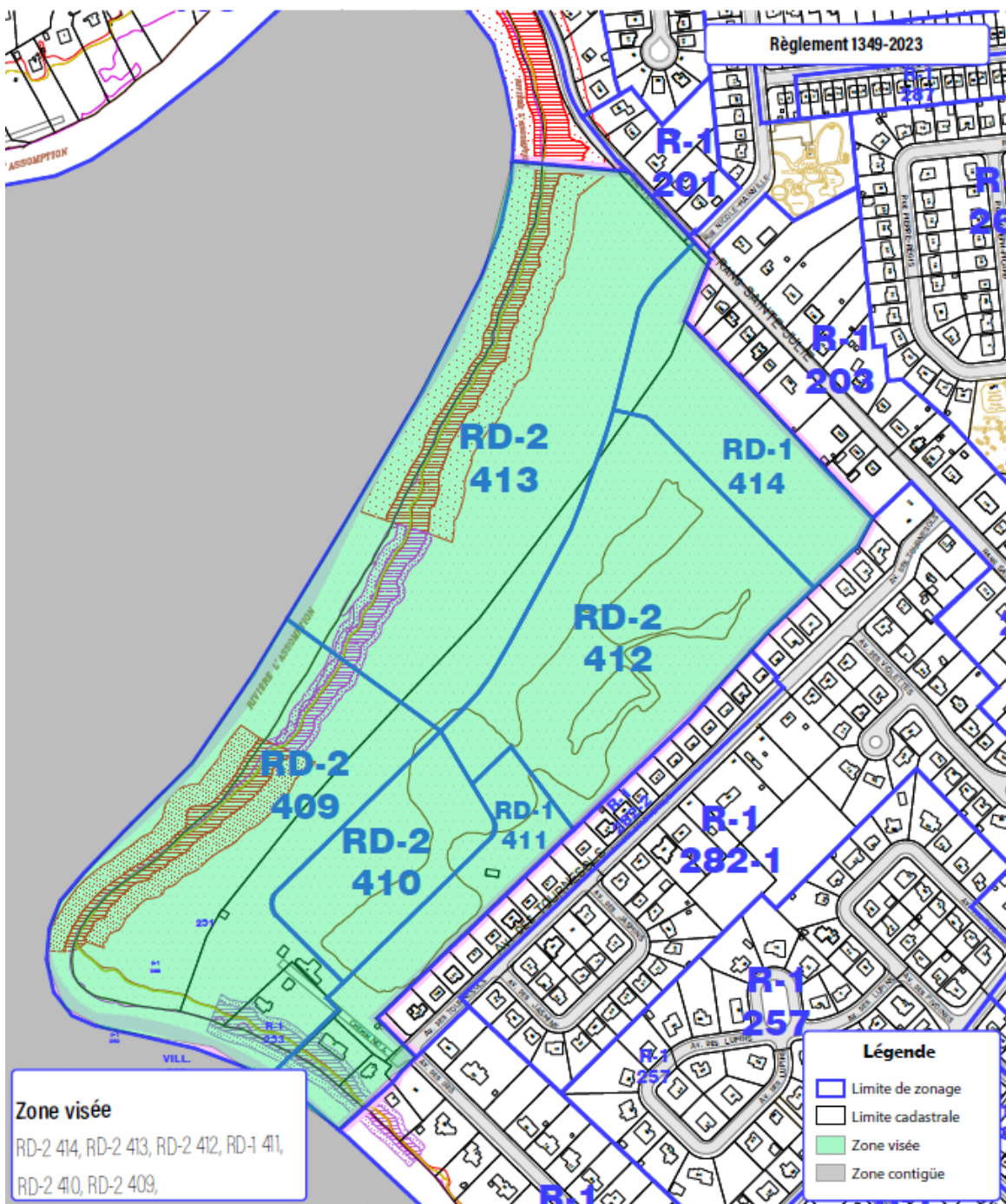
Une assemblée publique de consultation aura lieu le **5 juin 2023, à 19h00**, à la salle des délibérations du conseil municipal située au 225, boulevard Antonio-Barrette, à Notre-Dame-des-Prairies. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou un autre membre du conseil y expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les dispositions de ce projet de règlement concernent les secteurs de PIIA-5, PIIA-6, PIIA-10, PIIA-11 ET PIIA-13 lesquels comprennent les zones RD-2 414, RD-2 413, RD-2 412, RD-1 411, RD-2 410, RD-2 409, CV-4 409, CV-4 410, CV-1 399, CV-3 401, CV-2 400, CV-4 402, CV-2 403, CV-3 404, CV-4 408, CV-4 405, CV-3 406, CV-2 407. Le tout est illustré ici-bas.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville au www.notredamedesprairies.com et à l'hôtel de ville situé au 132, boulevard Antonio-Barrette, aux heures normales d'ouverture.

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.





Donné à Notre-Dame-des-Prairies, ce 17 mai 2023.

Nancy Bellerose

Nancy Bellerose
 Directrice des affaires juridiques et greffière